

COMPTE RENDU DU PREMIER CONSEIL
DE L'ECOLE PRIMAIRE C. MOUSSIER - SEPTEME -

2 020 / 2 021 - 05/11/20 - 18 h 30

1. Rappel des règles de fonctionnement du CE, présentation des membres, résultats des élections

Un grand remerciement aux parents qui s'investissent dans l'école.

Rappel du règlement du conseil d'école :

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- La directrice de l'école, présidente ;
- Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;
- Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, élus selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'Éducation. Ces représentants constituent au sein du conseil d'école le comité des parents prévu par l'article 14 de la loi du 11 juillet 1975 modifiée susvisée ;
- Le délégué départemental de l'Éducation nationale chargé de visiter l'école.
- L'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande de la directrice de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école :

1. Vote le règlement intérieur de l'école.
2. Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à l'article 10 ci-dessus.
3. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;

2. Bilan de la rentrée.

2 nouveaux élèves sont arrivés à ce retour de vacances (une en CM2, un en CM1)

65 élèves en maternelle : 21.6 en moyenne par classe

134 en élémentaire 26.8 élèves en moyenne par classe

Pour un total de 199 élèves.

3. Révision et adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur a changé depuis l'année dernière, quelques modifications notamment par rapport à l'application du protocole sanitaire. Validation du règlement intérieur pour cette année.

4. Projets de classe :

- Théâtre : Les malheurs de Sophie / annulé
- Délégués de classe
Il y a eu les élections dans toutes les classes du CP au CM2.
Ils sont investis dans un conseil d'école qui débat des règles de l'école et des sanctions à appliquer.
- CME pas d'élection cette année
- Projet musique ; maternelle et élémentaire
Projet musique du monde en élémentaire avec Lise
En maternelle ça commence en avril avec Laurence comme intervenante.
- Bibliothèque, PNI, / annulé mais nous lisons les livres du Prix Nord Isère /Conteur africain annulé ;
- Piscine ;
En période 4 les 2 classes de CP-CE2 et CE1 vont à la piscine 2 fois par semaine.
Les classes de GS/CP et MS/GS y vont en période 5.
- Mur des mots positifs
Deux couches de peinture blanche ont été passées sur le mur. Il reste les mots positifs à écrire.
Ce sera fait surtout aux beaux jours.
- Classe de neige
Du 11 au 15 janvier à Valloire. Une réunion d'information sera organisée prochainement.
- Cantine réalisation menu et repas
Chaque classe d'élémentaire sur une période propose les menus d'une semaine et participe à l'élaboration du repas du vendredi. / en attente
- Nouvelle station d'épuration
Pour les classes de CM1 et CM2 / en attente
- Foot à l'école / en attente
Pour 3 ou 4 classes en élémentaire en période 5 avec des intervenants de l'AFF
- Finalisation du projet musique avec la création d'un CD de musique avec les deux intervenants.
Remerciements au sou des écoles pour le financement.

5. Poste d'aide administrative / un service civique / AVS

Nous avons un service civique : Lilou HARDY qui nous aide dans les classes et pour l'administratif.

Le terme AESH (Aide aux Elèves en situation de Handicap) remplace AVS

Nous avons toujours Catherine Bocher à temps plein sur l'école pour trois élèves.

6. Plan d'équipement informatique de l'école

Durant l'année dernière, il y a eu le renouvellement de trois ordinateurs (dans les classes de Nathalie Chevallot, Christelle Feugier et Christie Damas) et d'un VPI (dans la classe de Christie Damas) et la mise en place d'un VPI et d'un ordinateur dans la classe d'Elisabeth.

Projet d'équiper la dernière classe d'élémentaire en VPI celle de Kéren Pallatin évoqué par la mairie.

7. Sécurité à l'école

- Exercice évacuation incendie : fait

- PPMS : fait mais toujours pas de signal distinct pour signaler le début et la fin du PPMS

Un PPMS intrusion a été fait en élémentaire et en maternelle. Tout s'est bien passé.

Il manque toujours une façon de donner le signal en cas de problème. Il existe des voyants lumineux qui pourraient être installés dans les classes. Le devis (environ 1 000 euros) a été transmis à la mairie. Pour le moment pas de réponse.

8. Point sur la coopérative scolaire

On a fait un appel à cotisation en septembre.

Nous avons fait réaliser deux coffres sous le préau pour ranger les jeux.

On aimerait toujours rajouter des jeux de cour pour stimuler l'imagination, pour l'instant en attente à cause de la pandémie.

En 2019-2020 la participation des parents s'élevait à 68.4%

En 2020-2021 la participation des parents s'élève à 63.8 %

Sur 1120 €, 470 € sont reversés à l'assurance scolaire de l'OCCE

9. Inscription cantine, garderie

Les inscriptions se font depuis un an sur le site internet de la mairie.

L'inscription doit être faite au plus tard le jour d'école avant à 8h30 (ex : le vendredi matin pour le lundi midi).

Pour les inscriptions tardives, le repas sera facturé double.

Pour ceux qui se désinscrivent au dernier moment, le repas est quand même facturé.

En cas d'absence justifiée, le repas sera remboursé à postériori.

Le règlement de la cantine se fait à l'avance. Il y a une facture pour le périscolaire à part.

Pas possibilité d'avoir une seule facture.

Au vu de la pandémie, l'effectif d'inscription à la cantine est trop élevé pour respecter le protocole sanitaire ; demande aux parents de faire des efforts pour ne pas inscrire leur enfant s'ils le peuvent à la cantine avec aménagement des horaires pour ceux qui sont en télétravail.

10. Questions diverses

- Gouter du vendredi annulé sauf pour vendredi 6/11 si le conseil accepte, il sera maintenu pour ce vendredi (carotte et radis)
- Dates prochain conseils d'école
Deuxième conseil : lundi 15 mars à 18h30
Troisième conseil : jeudi 15 juin à 18h30
- Sou des écoles
Le bureau a été changé, onze parents se sont investis parmi eux seulement deux mamans.
Annulation de toutes les manifestations jusqu'à nouvel ordre.
Réunion avec la directrice par rapport aux projets à mener cette année.
- Parking : Le parking devient très surchargé avec des parents qui se garent n'importe où et n'importe comment : danger pour les élèves. Projet des CM2 de réaliser des affiches pour sensibiliser les parents.
- Problème du port du masque par les élèves de 6 ans et plus soulevé par un parent d'élève. Les enseignants sont agréablement surpris de l'adaptabilité des enfants, il est à noter que les enseignants font évidemment preuve de souplesse et de compréhension lorsque les élèves manifestent le besoin de souffler sans le masque, ils sont par exemple autorisés à aller individuellement dans le couloir quelques minutes.
- Demande de pose de stores en école maternelle et en élémentaire par un parent d'élève.